



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 7 avril 2023 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean CONTOU-CARRÈRE

Secrétaire de séance : Madame Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 27  
Nombre de votant-e-s : 32

**Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjointes,  
Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,  
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

**Etaient représenté-e-s :**

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSSENY

**Etait absente :**

- Mme Nathalie PASTOR

### **18 - BUDGET DE L'EAU POTABLE - CESSION D'UNE MINI-PELLE**

Le service de l'eau potable est propriétaire d'une mini-pelle de marque KUBOTA acquise en 2006 et nécessitant d'importants travaux de réparation. La valeur résiduelle de ce bien est égale à zéro. La vente de ce matériel est donc préconisée.

Après publication de cette cession, le service de l'eau a reçu trois offres.

Il est proposé de retenir l'offre la plus élevée faite par la SARL GRACIA TP, dont le siège social est à OLORON SAINTE MARIE pour un montant de 6.600 €, étant précisé que cette offre est supérieure à l'estimation du concessionnaire KUBOTA.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 27 mars 2023,

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** la cession de la mini-pelle KUBOTA à la SARL GRACIA TP, dont le siège social est à OLORON SAINTE MARIE, pour un prix de vente de 6.600 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des formalités consécutives à cette cession.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 07 avril 2023.  
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 12.04.2023



Le Maire,

Bernard UTHURRY

